



Retenue AAH pour une dette déjà soldée

Par **marieantoinette**, le **23/05/2016** à **01:04**

Bonjour,

la toute puissance de la CAF du nord m'exaspère!!en décembre 2014 et janvier 2016,j'ai eu un trop perçu de RSA majoré;j'ai fait une demande de remise de dette que l'on m'a accordé(remise partielle,restait à payer 361,50,retenus pendant quelques mois sur l'APL).Jusque là "tout va bien" Lol..

Je tombe gravement malade,suis donc reconnue en invalidité catégorie 50 à 79%;le 15 mai 2015,je suis informée que j'ai droit à l'AAH,ouf..

Là démarre le souci:la CAF me "sucré" mes 565,51 pour le mois d'avril!Mot pour mot sur papier reçu,votre créance est soldée.

Donc que faire??vers qui dois-je me tourner?

Je suis déjà épuisée par une maladie chronique dégénérative,et là suis perdue;je me pensais rassurée,voir soulagée par cet aboutissement(le circuit MDPH EST LOIN D'ÊTRE SIMPLE);
sos,je cherche conseil pour savoir quelle attitude adopter.Merci à ceux qui pourront éventuellement m'aider